

Mais c'était des colons français ; et cet endroit qu'ils devaient bientôt défricher reçut le nom de "Petit Ruisseau Rouge."

* * *

Voilà pourquoi on appelle encore "Petit Ruisseau Rouge" le maigre cours d'eau "qui prend sa source dans les terres de la Petite Côte et qui coule tout bonnement, sans faire de bruit, juste assez longtemps pour atteindre le fleuve Saint-Laurent."

Amis, quand vous serez assis sur le tronc incliné du noyer séculaire, si vous êtes tristes et rêveurs, voilà l'histoire que vous racontera peut-être une voix mystérieuse et tendre.

L.-A.-T. TRUDEAU, E. E. D.

Montréal, mars 1900.

NOS GRAVURES

La vue que nous donnons des Palais de l'Esplanade à l'Exposition universelle de Paris est celle de leur façade postérieure. C'est de l'Hôtel des Invalides que cette photographie a été prise, d'où est résulté un rapprochement assez curieux. D'un côté les vieux canons de bronze, patinés par l'action du temps, et en face d'eux l'architecture toute blanche des Palais du Mobilier et de l'Habitation.

Au moment où toutes les colonies d'Angleterre sont menacées de perdre toute direction de leurs affaires par suite du projet du ministère de Londres de les régir lui-même—c'est à cela, en effet, que se résume la Fédération impériale, le doute n'est plus permis aujourd'hui—; au moment où ces colonies vont se trouver forcées de fournir des soldats à la métropole dans toutes ses guerres en Europe ou ailleurs, il n'est pas sans intérêt que nous donnions une vue intérieure du palais de Westminster, où se tient le Parlement.

Pour voter, les députés, qui sont très rarement à leurs places, sont appelés cinq minutes avant l'ouverture du scrutin par des sonnettes électriques. Ceux qui prennent leur bain arrivent en peignoir et en pantoufles ; ceux qui se faisaient raser, apparaissent avec un côté rasé, l'autre couvert de savon.

Voilà comment ce que l'on nomme les *gouvernants* soignent les intérêts du peuple ! Pouah !—Et l'on trouve criminelle une révolution dans ces conditions !

Les députés ont deux couloirs par lesquels ils font leur entrée dans la salle des délibérations : l'un, le couloir des *ayes*, par où passent ceux qui disent *oui* ; l'autre, celui des *noes*, pour ceux qui votent *non*. Un huissier compte à haute voix à mesure que chacun passe, et la proposition est adoptée ou rejetée—ou mieux : et le tour est joué !

Enfin, nous donnons une gravure aussi fidèle que possible d'un des derniers combats autour de Ladysmith.

Depuis la victoire de Roberts avec cinquante mille hommes et une formidable artillerie, sur Cronje avec trois mille hommes et après dix jours, nos journaux et ceux d'Angleterre annoncent journellement la démoralisation, la fuite des Boers, leurs redditions en plus ou moins grand nombre.

Il y a quinze jours, les deux neveux de l'illustre général de Charette, MM. René et Charles, allaient rejoindre le fils de notre général, parti, ce fils, depuis deux mois environ.

Deux mille Français ont pris, par des voies différentes, le chemin du Transvaal : cela n'indique nullement la démoralisation ni la fuite. Et d'ailleurs, le 22 mars, une dépêche de Kroonstadt annonçait une grosse défaite encore du général Gatacre.

Que les Boers, en habiles stratèges, se soient retirés devant l'immense flot des armées anglaises pour se concentrer en un point favorable : cela m'impose nullement démoralisation ou fuite.

Que l'on attende quelque peu : il y aura bien des surprises !

Faut-il faire remarquer la profonde diplomatie des Présidents africains, forçant le ministère anglais à

avouer à la face du monde entier que l'Angleterre ne poursuit, en cette guerre sans justice, que l'extermination des deux Républiques et la possession des mines d'or et de diamants du Transvaal ?...—F. P...

LA MARÉCHALE DE MACMAHON

La maréchale de MacMahon, duchesse de Magenta, vient de mourir en son hôtel de la rue de Bellechasse. Présidente de la Société de secours aux blessés la Croix-Rouge, la veuve de l'ancien Président de la République française, très charitable, s'intéressait à de nombreuses œuvres de bienfaisance. Elle était fille du duc de Castries et sœur de la comtesse de Beaumont.

La duchesse de Magenta laisse quatre enfants : trois garçons et une fille, qui a épousé le comte de Piennes. Deux de ses fils appartiennent à l'armée ; l'aîné, Patrice de MacMahon, duc de Magenta, commande un bataillon de chasseurs à pied dans les Vosges.



Le comte Emmanuel de MacMahon, son frère, est chef de bataillon au 59^e d'infanterie.

Les obsèques de la duchesse ont eu lieu à la basilique de Sainte-Clotilde ; l'assistance fort nombreuse se composait en grande partie de généraux ayant servi sous les ordres du maréchal, et de personnalités appartenant à l'élite de l'aristocratie française ; le Président de la République, les ambassadeurs étrangers et les ministres s'étaient fait représenter.

PAYSAGES CANADIENS

LA CHUTE DE SHAWINIGAN

A cet endroit, le St-Maurice nous apparaît large comme un fleuve, coulant ses eaux profondes entre des rives très escarpées. Sur le pic le plus élevé de la rive gauche où nous sommes, on a planté une grande croix de cet observatoire altier, on se rend mieux compte de l'étrange topographie qu'affecte ici le cours du St-Maurice. A nos pieds, il forme deux grands bassins, deux lacs d'un demi-mille et même plus de diamètre, l'un à gauche, l'autre à droite, décrivant une sorte d'U (U renversé) autour d'une presqu'île longue d'environ sept arpents. Que se passe-t-il donc derrière la pointe de ce promontoire hérissé de grands arbres qui masquent le trait-d'union entre les deux bassins ? Ce trait-d'union, ce sont des chutes, ou plutôt les cascades, car c'est sur une déclivité d'environ 45 degrés que le lit de la rivière se dérobe graduellement sous le poids énorme des eaux.

On nous apprend qu'entre les deux bassins il y a une différence de niveau de 160 pieds. Avant de s'engouffrer dans cet escalier de géant, la rivière est coupée par une grande île boisée en deux bras étroit qui se rejoignent au-dessous de l'île. Il faut voir l'effet de

cette contraction soudaine d'une nappe d'eau de cette étendue. Ce n'est plus une rivière, c'est une mer en furie, un bondissement perpétuel de vagues échevelées, blanches d'écume, que cette descente infernale sur une distance de trois ou quatre arpents, jusqu'à ce que toute cette eau comprimée atteigne le bassin inférieur, où elle se calme subitement, trouvant tout l'espace qu'il lui faut pour se déployer à laise.

Le visiteur assiste le plus commodément du monde à ce drame de la nature, car on lui a tracé un joli sentier sur l'entier circuit de la presqu'île. Il trouve ça et là pour fauteuils d'orchestre de grands "boulders" juchés au bord même de l'abîme. Le spectacle donne l'impression de l'irrésistibilité absolue, d'une force sans bornes.

Pour les ingénieurs, gens positifs, ces cascades sont des chiffres ; ici ils ont beau jauger, car tout est bien en vue, ils savent le nombre des tonneaux d'eau dans le bassin supérieur, les distances exactes, les niveaux à un centimètre. Seulement, il y a peut-être quelque détail qui leur échappe, car les solutions varient considérablement. Il y en a qui estiment la capacité de développement de la chute de Shawinigan à 30,000 chevaux, d'autres vont libéralement jusqu'à 200,000 dont 100,000 à coup sûr réalisables ; j'ai même entendu dire que Shawinigan peut développer plus d'énergie que Niagara !

ULRIC BARTHE.

MONDANITÉS

Jusqu'au jour où une jeune fille devient son fiancée, un jeune homme n'est pas autorisé à lui faire des présents, en quelque occasion que ce soit : Jour de l'an, fête de nom, Pâques, anniversaires, etc.

Dès le jour où les fiançailles sont déclarées, il peut lui apporter des fleurs ou les lui envoyer s'il n'habite pas la même ville.

La pierre précieuse qui orne la bague de fiancée doit être choisie par le fiancé selon les goûts de la jeune fille. Il s'en est informé auprès d'elle adroitement ou l'a prié ouvertement sa future belle-mère de les lui faire connaître.

C'est aux parents de la fiancée qu'il appartient de régler la question des embrassades entre les futurs époux. En certaines occasions : fête de nom, jour de l'an, etc., le fiancé peut bien demander à la mère de la jeune fille la permission d'embrasser celle-ci.

Quant à serrer la main de sa fiancée, cela lui est accordé sans discussion et même sans dire.

En général, c'est son père ou un vieil ami qu'un jeune homme charge de demander pour lui en mariage la jeune fille qu'il a distinguée. S'il faut écrire, on s'exprime simplement. Le père du prétendant instruit le père de la jeune fille de l'affection de son fils pour celle-ci et conclura en la demandant en mariage. En même temps, il donnera sommairement tous les renseignements possibles sur sa fortune, sa situation et celle de son fils, sur sa famille, etc.

La fiancée doit se déganter pour signer le contrat de mariage. Si les choses se passent dans l'étude du notaire, elle revêt sa plus élégante toilette de ville, un chapeau qui ne comporte pas la voilette, puisque certaines cérémonies exigent le visage découvert. (Cela offre pourtant matière à discussion.)

Ordinairement, le mobilier du jeune ménage fait partie des apports de la fiancée. Mais il n'y a rien d'absolu ; on voit des fiancés faire seuls les dépenses d'installation ; d'autres possèdent déjà tous les meubles nécessaires, ayant eu, de par leur position ou profession, l'obligation de posséder une maison montée dès avant leur mariage. Ces choses ressortissent moins du savoir-vivre et des usages que des possibilités et des arrangements.

* * * *

Il serait très impoli de ne pas répondre à une lettre de faire-part de mariage (ou autre), par l'envoi de sa carte de visite. La poste autorise même les félicitations manuscrites sur cette carte, mais il faut les exprimer en cinq mots.

Un célibataire qui envoie sa carte à des gens mariés reçoit seulement en retour la carte du mari.